

## MOTION DU PERSONNEL DU LYCÉE FRANCO HELLÉNIQUE E . DELACROIX EN GRÈVE LE JEUDI 2 FÉVRIER

Le personnel du LFH Eugène Delacroix à Athènes, soutenu par tous ses syndicats (SPESA, SE-UNSA, SIEL, SNES-FSU et SNUIPP-FSU) a décidé la grève pour la journée du 2 février 2017, date à laquelle se réunit le Comité Technique Paritaire (CTP) de l'AEFE pour examiner la carte des emplois.

Par cette action largement suivie, le personnel proteste contre 2 mesures qui vont être discutées lors de ce CTP :

\* la suppression d'un poste résident de lettres classiques. Evidemment contestable en soi, cette suppression revêt un caractère inacceptable : déjà l'an passé, l'AEFE a supprimé un poste de lettres modernes, malgré le vote négatif du Conseil d'établissement, alors que le contexte exigerait au contraire un renforcement des moyens en lettres, face aux difficultés en langue que constatent chaque jour davantage les acteurs de terrain que nous sommes. En outre, alors qu'il semble indispensable de pouvoir poursuivre et élargir le travail en grec ancien et en latin, dont la présence au LFH devrait relever de l'évidence, quel signal négatif constituerait la suppression d'un poste de résident lettres classiques au moment où notre établissement participe au projet "Ambassadeurs en herbe" sur le thème des valeurs de l'olympisme, avec un voyage pédagogique prévu sur le site où sont nés les Jeux antiques !

\* la transformation du poste expatrié de CPE en poste CPE résident. La raison qui a été transmise aux représentants du personnel serait que partout ailleurs dans le réseau, il n'y aurait que des CPE résidents. Or, il n'en est pas exactement ainsi, il suffit d'observer la liste des postes d'expatriés à pourvoir. Mais surtout, notre établissement comporte des particularités qui nous paraissent justifier pleinement l'emploi d'un CPE qui puisse venir de France tous les 4 ou 5 ans, riche de l'expérience toute fraîche du terrain de l'Education Nationale. Car seul selon nous un CPE expatrié peut stimuler l'action d'un service de la vie scolaire dont l'action couvre le secteur français de la maternelle au lycée et aussi la section grecque avec son collège et son lycée, qui sont les seuls en Grèce à disposer d'un tel service, qui n'existe pas dans l'Education nationale hellénique. Un tel établissement, avec ses 1700 élèves, a un besoin crucial de disposer pour ce centre névralgique qu'est la vie scolaire et pour toutes les coopérations souhaitées entre les deux sections, d'un CPE expatrié.

Et bien sûr, si ces mesures devaient être appliquées, cela constituerait une aggravation supplémentaire pour le budget de notre établissement, qui a jusqu'ici réussi à maintenir son dynamisme malgré la profondeur de la crise économique en Grèce, et nous savons pertinemment quelles pourraient alors être les conséquences sur les frais de scolarité. Les contrats locaux risqueraient de se voir davantage fragilisés. Notre établissement se verrait ainsi fortement déstabilisé, et cette déstabilisation, nous la voyons déjà se produire du fait que se multiplient au LFH les emplois de Titulaires Non Résidents (TNR), dont l'espoir de pouvoir mener leur carrière de titulaires de l'EN est battu en brèche du fait du désengagement de l'État français par rapport au service public d'éducation à l'étranger. La multiplication des refus de détachements à travers le monde nous préoccupe aussi vivement. A ce titre, la mobilisation du personnel du LFH Delacroix traduit aussi l'inquiétude de bien des familles et rejoint les actions qui naissent dans bien des établissements pour réclamer que l'AEFE dispose des moyens suffisants pour accomplir la mission de service public d'éducation français à l'étranger !

Enfin, au-delà de l'équilibre du LFH, avec ses références et ses enseignants relevant de l'Education Nationale qui jouent un rôle déterminant dans le choix de notre établissement pour bien des familles, ce qui serait remis en cause si les mesures envisagées devaient s'appliquer, c'est la crédibilité de notre projet d'établissement, à l'élaboration duquel la majorité d'entre nous ont

consacré de nombreuses heures et qui comprend dans ses axes principaux la politique des langues vivantes et anciennes avec nécessité de renforcement du français, et le "vivre ensemble" pour lequel le service scolaire a un rôle décisif. Nous ne pouvons qu'espérer que des décisions mal venues ne viendront pas désavouer le travail de longue haleine engagé par le personnel du LFH Delacroix.

En se mettant massivement en grève le jeudi 2 février, le personnel du LFH, quel que soit le secteur où travaille chacun-e, quel que soit le statut de chacun-e, manifeste sa colère et son refus des mesures proposées, et sa grande inquiétude quant à l'avenir du réseau AEFÉ. Et il agit ainsi dans le prolongement des votes intervenus lors du Conseil d'établissement du mercredi 25 janvier : 19 votes contre la transformation du poste d'expatrié CPE (5 abstentions et 2 votes pour), et aucun vote en faveur de la suppression du poste de résident lettres classiques (22 contre, 5 abstentions). Le personnel du LFH Eugène Delacroix demande au CTP de respecter cette volonté quasi unanime de maintenir les emplois de détachés actuellement existants et de préserver ainsi l'équilibre financier et l'image positive de notre établissement.

Aghia Paraskevi, le 1<sup>er</sup> février 2017